

# Association des Résidents du Lac Clair



BULLETIN | été 2022

associationlacclair@gmail.com



PHOTO: Françoise Fortin

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères résidentes et chers résidents,

Je tiens tout d'abord à remercier les membres de l'Association des Résidents du Lac Clair pour votre appui lors de l'Assemblée générale du 24 avril dernier, ainsi que les membres du Conseil pour la confiance que vous m'avez témoignée en me confiant le mandat de la présidence de notre Association.

Il y a trois (3) ans, à la suite d'une longue quête, la découverte du lac Clair fût, pour ma famille et moi, une trouvaille précieuse. Devant l'inestimable qualité de l'eau, des rives et du littoral du lac Clair, nous n'avons pu résister à l'attrait de venir y vivre à temps plein et nous nous en réjouissons depuis le premier jour. Ce statut « permanent », combiné à celui de nouvelle retraitée et passionnée de sports de plein air, m'offrent la grande opportunité d'être en contact avec la nature au quotidien, et de souhaiter en préserver toute la richesse pour les générations futures.

Par vos récentes contributions 2022, les membres du conseil de l'Association des Résidents du Lac Clair (ARLC) sont heureux de constater que vous êtes nombreux à soutenir votre association dans sa mission de protection de l'environnement du lac Clair et dans la poursuite de ses activités d'information et de sensibilisation.

Devant la beauté et aussi les dangers qui guettent notre lac et la qualité de son eau, il est impératif pour nous tous de développer et de maintenir des habitudes pour protéger son environnement, notre richesse collective.

Par le biais de quelques capsules d'information et de sensibilisation présentées dans ce bulletin, l'Association souhaite continuer à vous sensibiliser sur les défis et les enjeux que nous pourrions être appelés à rencontrer et comment nous pouvons contribuer à les prévenir.

Depuis plusieurs années, accompagnée par le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), l'Association maintient son engagement à surveiller les indicateurs de santé du lac Clair. Depuis la mi-juin, nous avons recommencé à prendre des mesures et des échantillons de l'eau du lac. Vous nous apercevrez donc tout au long de l'été à prélever des échantillons et, par le biais d'une communication future, nous solliciterons la collaboration de quelques bénévoles pour une nouvelle mesure au cours de l'été : celle du périphyton.

Le lac Clair est en bonne santé mais nous devons insister sur l'importance de demeurer très vigilant face à toute embarcation et équipement nautique mis à l'eau dans notre lac afin d'empêcher l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAE).



PHOTO: Anne-Marie Rainville

Nous vous invitons à consulter notre article plus loin dans le bulletin et les présents liens de référence :

CRE Laurentides - Guide de prévention et Lavage – [Guide\\_Myriophylle\\_FR\\_2600psi.pdf \(lacmasson.com\)](#)

Lien Adresse et Horaire Garage municipal Sainte-Marguerite du Lac Masson – [Poste de Lavage Débarcadère | Services aux citoyens | Ville Sainte-Marguerite \(lacmasson.com\)](#)

Continuons d'assurer la protection de la bande riveraine du Lac Clair, bouclier naturel exposé de plus en plus aux activités humaines et parfois climatiques. Certains enjeux pouvant toucher autant la qualité des rives que la qualité de vie des riverains et résidents sont abordés dans les pages suivantes – Les bonnes pratiques à adopter : un rappel – Le défi des embarcations motorisées électriques, sous l'angle de la vitesse et de l'éthique – La cohabitation avec notre faune, comme nous le verrons plus loin avec le plongeon huard, emblème à mieux découvrir.

N'hésitez pas à nous joindre par courriel pour toute question ou commentaire à l'adresse suivante : [associationlacclair@gmail.com](mailto:associationlacclair@gmail.com)

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Au nom de tous les membres du conseil de l'Association des Résidents du Lac Clair, je vous souhaite une très belle saison estivale,

Françoise Fortin



## MESURE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU LAC CLAIR

par Daniel Vinet

### Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)

Bonne nouvelle : le Réseau de surveillance volontaire des lacs reprendra la prise d'échantillon de l'eau de notre lac qui avait été interrompue depuis deux ans en raison de la pandémie. Le protocole du RSVL comprend la mesure du phosphore total, de la chlorophylle et du carbone organique dissous. S'ajoutera cette année, la mesure des chlorures qui peuvent être naturellement présents en plus ou moins grande quantité dans l'eau des lacs et qui peuvent aussi être amenés dans les plans d'eau par les sels de déglacage qui sont appliqués sur les routes en hiver. Comme par les années passées, nous continuerons aussi de prendre les mesures de transparence de l'eau.

Le suivi et l'analyse de ces paramètres nous permettent d'identifier les changements affectant la qualité de l'eau du lac Clair. Vous pouvez consulter le rapport des années antérieures à l'adresse suivante : [https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/rsvl\\_details.asp?fiche=403](https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/rsvl_details.asp?fiche=403)

### Tests de coliformes fécaux

Chaque été, au début du mois d'août, nous prenons des échantillons d'eau en face d'environ la moitié des résidences du lac et à quelques endroits stratégiques afin de mesurer la quantité de coliformes présents dans l'eau. Ces mesures préventives peuvent identifier de possibles défauts des installations septiques de résidences. Avec plus de soixante-dix propriétés riveraines au lac Clair, il est important pour le maintien de la qualité de l'eau que chaque résident s'assure du bon fonctionnement de son installation septique, particulièrement si elle a été installée depuis de nombreuses années. Faire inspecter son installation régulièrement par un professionnel est une pratique que nous encourageons.



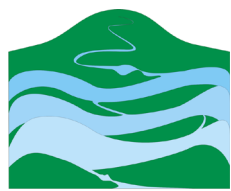
# RAPPEL

Experts-conseils en environnement  
et en gestion de l'eau

### Comment bien évaluer la qualité de l'eau d'un lac

Le 28 avril dernier, des membres du conseil de l'Association ont participé à une séance de formation offerte par le RDL en collaboration avec le RAPPEL, un organisme d'expert-conseils en environnement et gestion de l'eau. Lors de cette présentation nous avons pris connaissance des différentes façons de mesurer l'état trophique d'un lac et les actions à mettre en place pour en faire le suivi. À la suite de cette présentation, nous prévoyons ajouter le suivi du périphyton et la caractérisation de la bande littorale à nos activités de suivi de la qualité de l'eau du Lac Clair.

Voici un lien vers une présentation de RAPPEL sur [La Protection des lacs 101](#) qui illustre fort bien plusieurs éléments de suivi que nous menons au lac Clair.



Regroupement des lacs et des cours d'eau  
de Sainte-Marguerite-du-lac-Masson

## REGROUPEMENT DES LACS ET COURS D'EAU DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL

par Daniel Vinet

Réunis au sein du RDL, les représentants des lacs et cours d'eau des municipalités de Sainte-Marguerite et d'Estérel, dont votre association fait partie, mettent en commun leurs efforts pour la protection des lacs et de leurs écosystèmes. Parmi les projets du RDL, il y a la lutte contre les espèces aquatiques exotiques envahissantes, dont le myriophylle à épis présent dans le Lac Masson l'an dernier, et la sensibilisation des riverains et des utilisateurs des lacs sur les bonnes pratiques en matière environnementale.

Par ses interventions pertinentes et son engagement pour l'environnement, le RDL est devenu un partenaire

## ESPÈCES AQUATIQUES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EAEE)

par Jean-Luc Bourdages

Depuis de nombreuses années, votre association se préoccupe de la présence des plantes aquatiques présentes au lac Clair et surveille particulièrement l'introduction de plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE). Parmi ces dernières, [le myriophylle à épis](#) demeure dans la mire de nombre de municipalités et associations riveraines. Les lacs de Ste-Marguerite-du-lac-Masson et de l'Estérel ont été exempts de la présence du myriophylle jusqu'à sa découverte en 2021 au lac Masson. L'exemple du lac Masson illustre bien les dangers d'introduction de PAEE par les embarcations déplacées d'un plan d'eau à un autre et nous indique que le lac Clair n'est pas à l'abri d'une situation similaire.

respecté et apprécié des autorités municipales des deux villes de l'agglomération.

Deux dossiers comportant des recommandations importantes pour la santé à long terme de nos lacs ont été présentés en 2022 aux villes. Le premier porte sur la vitesse des embarcations à propulsion électrique sur les lacs non navigables et le second concerne les impacts du boom immobilier que nous connaissons depuis quelques années.

Reconnaissant la valeur du Regroupement, l'Association des Résidents du Lac Clair a été active au sein du RDL depuis ses débuts et occupe un poste sur son conseil depuis sa création à titre d'Organisme à but non lucratif en 2017.



PHOTO: RDL

En tant que riverains, notre attention doit se porter au-delà des PAEE et considérer aussi des espèces animales telle que [la moule zébrée](#), d'abord introduite dans les Grands Lacs, puis dans le fleuve St-Laurent et la rivière des Outaouais. Les femelles de cette minuscule moule (0,5 à 5 cm) peuvent produire [30 000 à 40 000 œufs par an](#), d'où la capacité de cette espèce à rapidement envahir un plan d'eau principalement par le biais des embarcations auxquelles elles se sont fixées. En filtrant jusqu'à 1 litre d'eau par jour, chaque moule absorbe une quantité importante de phytoplancton et de zooplancton, limitant leur disponibilité pour les espèces aquatiques indigènes du lac, dont les poissons. En se fixant sur maintes structures, dont les quais et les prises d'eau, la moule zébrée peut causer des dommages importants. Pour l'instant, la menace d'expansion touche davantage la région de l'Estrie où elle s'est répandue dans les lacs Memphrémagog vers 2017 et Massawippi en 2021.

## NOUVEAUTÉ 2022: SUIVI DU PÉRIPHYTON

par Jean-Luc Bourdages

Outre le suivi, principalement visuel, de l'inventaire des plantes aquatiques réalisé en 2016 et 2019 en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement des Laurentides, l'ARLC souhaite participer au Protocole de suivi du périphyton élaboré par le Réseau de surveillance volontaire des lacs du gouvernement du Québec. Le périphyton désigne les organismes microscopiques (algues, bactéries, protozoaires et métazoaires) et détritiques qui s'accumulent à la surface des objets (roches, branches, piliers de quai et autres) et des plantes. Sa caractérisation dans le littoral des lacs permet d'évaluer leur eutrophisation et le degré de dégradation de la qualité de l'eau. À la demande du Regroupement

Bien d'autres espèces aquatiques exotiques, telles que [l'hydrocharide grenouillette](#), le [faux-nymphéa pelté](#), la [châtaigne d'eau](#) et le [potamot crépu](#) méritent notre vigilance en tant que riverains. De même, il nous faut éviter de planter toutes espèces non indigènes dans la bande riveraine ; informez-vous auprès de la municipalité ou de l'association avant toute intervention en bordure du lac.

**Voilà pourquoi nous insistons de façon constante sur l'importance de nettoyer toutes embarcations et matériel nautique ou de pêche que nous utilisons ailleurs.** L'ARLC a installé plusieurs affiches à cet effet en guise de rappel pour les résidentes et résidents ainsi que tous les visiteurs. La ville de Ste-Marguerite dispose d'une station de lavage à son garage municipal où vous ou vos visiteurs pouvez nettoyer les embarcations. La vigilance et la participation de toutes et tous demeurent essentielles afin d'assurer la pérennité et la qualité du lac Clair, il en va aussi de la protection de votre investissement.



PHOTO: Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

des lacs et cours d'eau de Sainte-Marguerite Estérel, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides prévoit tenir une formation sur la mesure du périphyton en juillet 2022 à laquelle vous serez conviés.

## LA PARADE DES PLONGEONS HUARDS

par Jean-Luc Bourdages



PHOTO: Jean-Luc Bourdages

Plusieurs résidentes et résidents du lac Clair ont été témoins d'un fait inusité à la fin de l'été dernier. En effet, une douzaine de huards se sont rassemblés sur notre lac se joignant au couple résidant que l'on observe année après année. Notons d'abord que la faible superficie, la configuration rectiligne du lac, ainsi que la forte présence humaine, expliquent la présence d'un seul couple et rendent difficile la nidification et le succès de la reproduction. À l'opposé, le lac des Îles, de plus grande superficie, aux nombreuses baies et îles, est davantage susceptible d'accueillir plus d'un couple capable de s'y reproduire malgré la présence d'embarcations motorisées.

Mais qu'est-ce qui aurait bien pu provoquer le rassemblement de huards rarement, sinon jamais, observé sur notre lac l'année dernière? La présence d'un « bar à sushis » grâce aux truites que nous ensemençons à chaque année? En partie peut-être si l'on en croit certains naturalistes qui émettent l'hypothèse que les huards se réunissent ainsi pour accroître leur chance de capturer les poissons qui se rassemblent lorsque la température de l'eau diminue. Cependant, il faut savoir que, malgré leur féroce territorialité pendant la saison

de reproduction, les huards se rassemblent en plus ou moins grand nombre lors de la migration printanière et automnale. [Walter Piper de la Chapman University en Californie](#) émet quelques hypothèses concernant ces rassemblements post-nidification. D'abord, les rassemblements de quelques individus adultes seraient une façon pour ceux-ci de trouver de nouveaux partenaires ou territoires de reproduction. Il reprend aussi l'idée de l'alimentation en groupe en prévision de la migration automnale. Bref, il semble que la recherche doit davantage progresser afin de mieux comprendre ce phénomène de rassemblement observé au lac Clair. Reste à savoir s'il s'agit d'un événement unique ou si nous aurons la chance de l'observer à nouveau sur une base plus régulière. Les paris sont ouverts.

Pour en connaître davantage sur la biologie du plongeon huard, vous pouvez consulter [cet intéressant texte](#) de la Fédération canadienne de la faune. Aussi, dans un article paru dans [Le Devoir du 8 juin 2022](#), on s'inquiète de la baisse de productivité des couples de huards au Canada.



## CONTINUONS À PROTÉGER ET À NATURALISER NOS BANDES RIVERAINES

par Françoise Fortin

Le bouclier naturel que représente la bande riveraine protège la qualité de l'eau du lac Clair. Elle agit comme filtre pour absorber les sédiments, les nutriments et autres polluants et comme réducteur de vitesse de l'écoulement des eaux de ruissellement, ce qui favorise l'infiltration de l'eau dans le sol.

La végétation de la bande riveraine remplit plusieurs fonctions pour la protection des écosystèmes. Un déséquilibre de ces écosystèmes peut favoriser et accélérer la prolifération et l'abondance de plantes aquatiques dans un lac.

Nous souhaitons par cette brève capsule poursuivre notre mission de sensibilisation en vous rappelant l'importance d'adopter et de maintenir de bonnes

pratiques de vie riveraine dans le but de préserver la qualité de notre lac et d'en assurer la pérennité pour les générations futures.

Voici certaines bonnes pratiques recommandées :

- + Maintenir l'état naturel de vos berges;
- + S'assurer de la conformité et du bon entretien de vos installations septiques;
- + Proscrire l'utilisation d'engrais et de fertilisants;
- + Minimiser l'utilisation de produits domestiques phosphatés;
- + Laisser la nature suivre son cours.

Le [document en lien](#) présente un ensemble de bonnes pratiques pour prendre soin de notre environnement.



PHOTO: Françoise Fortin



## NOUVELLES EN VRAC

par Françoise Fortin

### Assemblée générale de l'Association

L'Assemblée générale virtuelle de l'Association s'est tenue le 24 avril dernier avec la présence de 22 membres de l'Association que nous tenons à remercier pour leur participation. Cette rencontre avec les résidents a permis au Conseil de rendre compte de son bilan financier, de faire le compte-rendu de ses activités et de présenter son plan d'action pour la prochaine année : le suivi de la qualité de l'eau du lac et des robinets par des analyses d'eau, la prévention de l'introduction des espèces aquatiques exotiques envahissantes, les mesures du niveau trophique du lac en collaboration avec Réseau Volontaire de Surveillance des Lacs (RSVL) et notre participation au réseau d'échange du Regroupement des lacs Ste-Marguerite-Esterel (RDL) demeurent prioritaires. La mise en place d'un protocole de mesure du périphyton du lac, la limite de vitesse des embarcations motorisées électriques, l'ensemencement et l'offre de service aux membres pour le ramonage et vidange des fosses septiques font aussi partie des thèmes qui ont été discutés lors de la rencontre.

### Vidange de vos fosses septiques et ramonage

En date du 10 juin dernier, seize (16) résidents se sont prévalus des services professionnels de M.Vide-Tout, et de la promotion offerte, afin d'assurer l'inspection et le maintien du bon fonctionnement de leurs installations sanitaires. La vidange et l'entretien régulier de la fosse septique prolonge sa durée de vie et assure la préservation de notre environnement et la qualité de l'eau du lac.

### Élection du nouveau conseil de l'Association des Résidents du Lac Clair (ARLC)

C'est aussi lors de l'assemblée générale virtuelle du 24 avril dernier que l'élection du nouveau conseil de l'ARLC s'est tenue. Composé de membres réélus, mesdames Annie Desrosiers, Anne-Marie Rainville, respectivement à titre de secrétaire et d'administratrice, et messieurs Jean-Luc Bourdages et Daniel Vinet, administrateurs, le nouveau conseil accueille comme nouveaux membres mesdames Hélène Dufresne, trésorière, Françoise Fortin, présidente, ainsi que monsieur Sylvain Masounave, vice-président, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Au nom de tous les membres de l'Association, nous tenons à remercier le vice-président sortant monsieur Daniel Mercier, le trésorier sortant monsieur Benoît Major et l'administrateur sortant monsieur Serge Bourque pour tout le travail qu'ils ont accompli durant plusieurs années à la protection du lac Clair et à la préservation de notre environnement et qualité de vie.

Nous sommes enchantés de pouvoir compter encore cette année sur la présence de monsieur Daniel Vinet, président sortant et administrateur. Nous le remercions d'assurer au Conseil une relève progressive.

Pour le ramonage, nous vous invitons à joindre directement l'entreprise Ramonage André Bissonnette - André le ramoneur- au 819-424-5037.

## Ensemencement et pêche au lac Clair

Laissez-nous tout d'abord souligner votre générosité et vous remercier pour votre précieux appui au fonds d'ensemencement et pêche du Lac Clair.

Le 15 mai dernier, grâce aux cotisations de pêche, 1 250 truites mouchetées de 9 à 12 pouces ont été déversées dans le lac.

Ouverte depuis le 22 avril, la saison de pêche se terminera le 11 septembre 2022 tel qu'indiqué sur le site du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs que nous vous invitons à consulter pour obtenir plus d'information quant à la limite de prise et remise à l'eau.

[Pêcher dans la zone 9 | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Nous tenons à vous rappeler que le permis de pêche est obligatoire et accessible en ligne depuis cette année sur la plateforme suivante :

[Acheter un permis avec Mon dossier chasse et pêche | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)



PHOTO: Daniel Vinet

## Fête des résidents

L'Association relance une tradition et vous convie à une nouvelle édition de la Fêtes des résidents du lac Clair.

Il nous fait plaisir de replacer à l'agenda cette activité qui se veut amicale en favorisant des échanges entre les résidents de notre communauté.

Nous profiterons de ce moment pour nous présenter et remercier de vive voix les membres sortants du Conseil de l'ARLC afin de souligner leur considérable contribution au rayonnement de notre Association.

Des breuvages seront offerts.

quand :

**Samedi, le 3 septembre 2022,  
entre 16h00 et 18h00**

endroit :

**Face au 156 (et 154), rue du Lac Clair**

Nous tenons à dire un grand merci à Michèle Marcoux et Pierre Bolduc de nous accueillir sur leur propriété.

Nous aviserons par courriel la journée même si une température peu clémente nous obligeait à reporter l'événement.

Au grand plaisir de vous rencontrer,  
Les membres du Conseil de l'ARLC.